

Nature	Concerné ?		Texte
Société civile (dont SCI) à l'IR n'ayant pas de commissaire aux comptes	oui	non	Oui si les statuts le prévoient, sinon non.
Société civile soumise à l'IS	oui		Art. 38 quater de l'Annexe III du CGI
Société civile ayant un commissaire aux comptes	oui		Art. L. 225-235 al. 1 C. com
Société Civile de Placement Immobilier (SCPI)	oui		Art. L. 214-78 C. mon. et financier
Société civile agricole dont les associés sont imposés d'après leur bénéfice réel	oui		Art. 38 quater de l'Annexe III du CGI
Société civile dont l'un des associés est une personne morale passible de l'IS	oui		Art. 38 quater de l'Annexe III du CGI